

“ SÉTILOSE ”

La Société française de Tubize, dont les usines de Vénissieux (Rhône) commencent la fabrication de la soie à l'acétate, ainsi que la Fabrique de soie artificielle de Tubize (Belgique), ont déposé en tous pays, pour désigner leurs soie à l'acétate, la marque :

“ Sétilose ”

Société Française de Tubize - Article de presse - Dépôt de la marque
"Sétilose" (Association Viniciacum)

Référence du document reproduit :

- **Société Française de Tubize - Article de presse - Dépôt de la marque "Sétilose"**
(Source : Association Viniciacum) Société Française de Tubize - Article de presse -
Dépôt de la marque "Sétilose"

IVR84_20226900399NUC

Auteur de l'illustration : Alice Giacovelli

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation